



PROGRAMME DU GRACO TECHNIQUE

29 MARS 2017

Amphithéâtre de la MGEN - 3, square Max Hymans - Paris 15

Pour vous inscrire, veuillez vous adresser à delphine.fraboulet@arcep.fr

Programme de la matinée (9h00 - 12h30) *[RÉSERVÉ AUX COLLECTIVITÉS]*

■ **09h00 - 09h30** Accueil

■ **09h30 – 10h40** Points d'actualité sur les communications électroniques

- Marché mobile
 - Point d'actualité [Arcep]
 - Initiatives gouvernementales en matière de couverture mobile [DGE]
- Marché fixe [Arcep]

■ **10h40 - 12h20** Nouveau cycle d'analyses de marché – principaux aspects concernant les RIP [Arcep]

- Infrastructures
- Boucle locale optique mutualisée
- Offres entreprises

■ **12h20 – 12h30** Point d'étape sur l'arrêt du RTC [Orange]

Pause déjeuner (libre)

Programme de l'après-midi (13h30 - 16h30)

[OUVERT AUX OPÉRATEURS ET AUX CABINETS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE]

■ **13h30 - 14h00** Accueil café

■ **14h00 - 16h30** Table ronde

ACCES AUX INFRASTRUCTURES DE GENIE CIVIL POUR LE DEPLOIEMENT DE FIBRE OPTIQUE

Le déploiement efficace des réseaux très haut débit sur l'ensemble du territoire nécessite le déploiement de câbles en fibre optique dans des infrastructures existantes de génie civil, tout particulièrement les infrastructures d'accueil du réseau historique en cuivre, mais également les infrastructures des réseaux électriques notamment dans les zones où les réseaux sont en aérien. Les collectivités et leurs partenaires privés sont ainsi confrontés aux modalités opérationnelles et tarifaires d'accès à ces infrastructures.

L'Autorité a constaté un vrai décollage des déploiements des RIP, notamment en aérien. Or, les processus opérationnels de ce type de déploiement n'avaient jusqu'alors pas été fortement éprouvés. Les projets de décisions d'analyse des marchés fixes de l'Autorité, en consultation publique jusqu'à mi-mars, proposent des pistes d'évolutions de l'offre d'accès aux infrastructures de boucle locale d'Orange, sur les aspects opérationnels comme sur les aspects tarifaires, afin de faciliter les déploiements de la fibre sur les territoires. Par ailleurs le contexte réglementaire de l'accès aux infrastructures de génie civil a évolué récemment : la transposition en droit français de la directive européenne sur la réduction du coût du déploiement de réseaux de communications électroniques à haut débit facilite l'accès des opérateurs, de manière encadrée, à plus d'infrastructures.

La présente table ronde permettra d'échanger avec les participants sur ces questions et de prolonger l'exercice de consultation publique, tout en enrichissant les réflexions de l'Autorité sur les besoins et incitations des acteurs. L'objectif est de faire évoluer le cadre réglementaire de l'accès au génie civil pour faciliter et accélérer le déploiement des réseaux très haut débit, et donc la connectivité des territoires.

Intervenants :

- ➡ Orange
- ➡ ENEDIS
- ➡ SFR
- ➡ Axione
- ➡ Touraine Cher Numérique